

Piscine Calonna



Piscine chauffée



2024

du mardi 21 mai au
dimanche 1^{er} septembre



www.chalonnnes-sur-loire.fr

Infos pratiques

Horaires

Route de Rochefort
À Chalonnnes-sur-Loire
Tél. 02 41 78 03 68

Période scolaire

Du mardi 21 mai au vendredi 5 juillet 2024

Sauf le samedi 25 mai pour le Forum des Associations

| | Matin | Après-midi |
|----------|--------------|------------|
| Mercredi | Fermé | 15h à 19h |
| Samedi | Fermé | 15h à 19h |

Horaires d'été

Du samedi 6 juillet au dimanche 1^{er} septembre 2024

| | Matin | Après-midi |
|--------------------------|---------------|---------------|
| Lundi | Fermé | 15h à 19h30 |
| Mardi | 10h à 12h | 15h à 19h30 |
| Mercredi | Fermé | 15h à 19h30 |
| Jeudi | 10h à 12h | 15h à 19h30 |
| Vendredi | Fermé | 15h à 19h30 |
| Samedi | 10h à 12h | 15h à 19h30 |
| Dimanche et jours fériés | 10h30 à 12h30 | 15h30 à 19h30 |

À noter : **fermeture exceptionnelle samedi 3 et dimanche 4 août** pour compétition de natation.



Tous les jours

- ▶ La dernière heure de la journée est réservée à la nage calme : lignes d'eau installées, plongeur fermé.
- ▶ Fermeture de la billetterie 45 minutes avant la fermeture de la piscine.

Tarifs

Enfant – 6 ans / Bénéficiaires CCAS
Accompagnateur non-baigneur

GRATUIT

| | | Chalonnnes | Hors commune |
|----------------------|------------|------------|--------------|
| Enfants | 1 entrée | 2,30 € | 2,90 € |
| De 6 à 16 ans inclus | 10 entrées | 13,60 € | 16,80 € |
| Groupe (1/2 journée) | 1 entrée | 1,70 € | 1,70 € |
| Adultes | 1 entrée | 4 € | 4,50 € |
| | 10 entrées | 26 € | 30,30 € |

- ▶ Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés par une personne majeure.
- ▶ Accès obligatoire par l'accueil.
- ▶ Toute sortie est définitive.
- ▶ Casiers pour les affaires personnelles : prévoir une pièce de 1 € ou un jeton de chariot.
- ▶ Accueil des groupes de loisirs : 1,70 € par enfant (inscription : sport@chalonnnes-sur-loire.fr)



Cours de natation

Cours collectifs municipaux

10 séances réparties sur 2 semaines avant les vacances d'été, puis 5 séances par semaine pendant les vacances. Les cours de natation sont assurés par un maître-nageur sauveteur diplômé.

| Leçons de natation | Chalonnnes-sur-Loire | | Hors commune | |
|--|--|---|--|---|
| Cours collectifs | 10 cours (du 27/05 au 6/07) | 5 cours (du 8/07 au 31/08) | 10 cours (du 27/05 au 6/07) | 5 cours (du 8/07 au 31/08) |
| Enfant (-16 ans) | 72,70 € | 36 € | 75,30 € | 40 € |
| Tarif réduit 2 ^e enfant (-16 ans) | 67,40 € | 34 € | 70 € | 38 € |
| Tarif réduit 3 ^e enfant (-16 ans) | 62,10 € | 32 € | 64,70 € | 36 € |
| Adulte | - | 47 € | - | 49 € |

Le remboursement total ou partiel des leçons de natation ou des cours d'aquagym n'est possible qu'après présentation d'un certificat médical, ou si le service des sports n'a pas pu intégrer la demande d'inscription dans un cours (retour obligatoire de la carte de leçons ou des tickets d'aquagym).

En cas de difficultés financières, des aides existent. Contactez le CCAS au 02 41 74 10 82.



Inscriptions

► Pour les cours se déroulant du 27 mai au 6 juillet 2024 :

Enfants chalonnais uniquement : mardi 21 mai de 17 h à 19 h.

Enfants d'autres communes : jeudi 23 mai de 17 h à 19 h.

Sous réserve de places disponibles.

► Pour les cours de juillet et août :

Jeudi 23 mai de 17 h à 19 h et auprès de l'accueil (10 h-12 h / 16 h-18 h) lorsque la piscine est ouverte.

Fiches d'inscription à demander à l'accueil de la mairie, ou à imprimer sur www.chalonnnes-sur-loire.fr.

Aucune inscription par courriel ou par téléphone.

Plus d'information : sport@chalonnnes-sur-loire.fr ou accueil de la piscine ou au 02 41 74 00 43 (bureau des sports).

Nager en club avec le COS Natation

Club de natation estivale affilié FFN depuis 1967.

Le COS Natation propose des entraînements de natation pour les jeunes et adultes, à partir de 7 ans et sachant déjà nager (le club ne propose pas de cours d'initiation).

Minimum deux entraînements par semaine par groupe d'âge et de niveau, à partir du 21 mai et sur toute la période estivale.

Compétitions pour les jeunes concernés sur les week-ends.

Permanences d'inscription

Inscriptions à la piscine Calonna **lors du Forum des Associations** le samedi 25 mai de 9 h 30 à 12 h (avec séance découverte gratuite selon planning. 10 h : école de natation, 10 h 45 : adultes loisirs, 11 h : jeunes à partir de 13 ans). Tarif pour l'été : 80 €.

Plus d'infos

Delphine Boisdron, présidente de l'association : 06 14 22 11 31
Courriel : cos.natation@gmail.com
Site web : cosnatation-chalonnnes.sportsregions.fr



Brevet de natation

Brevet de natation et test d'aisance aquatique sur demande auprès du maître-nageur sauveteur, selon l'affluence. Présenter une pièce d'identité de la personne qui passe le test.

Aquagym

En juillet et en août. À partir de 12 ans.

► **Mercredi de 19 h 30 à 20 h 15**

Tarif :

► **Chalonnnes : 7,30 € la séance**

► **Hors commune : 7,80 € la séance**

Tickets à acheter directement à l'accueil de la piscine.



Rendez-vous de l'été

Animations



L'accès à la piscine est gratuit, sauf mention contraire, uniquement pour les animations.

Forum des associations

Animations :

- ▶ 10 h à 12 h : le COS Natation
- ▶ 14 h à 17 h : le CCKC (Club de Canoë-Kayak de Chalennes)

Accès aux bassins par les vestiaires. Seules les personnes en maillot de bain sont autorisées autour et dans les bassins (hors animateurs). Aucune activité aquatique ne pourra avoir lieu en dehors des animations proposées.

Samedi
25 mai

**Entrée
gratuite**

Vendredi
14 juin à
partir
de 19h

Initiation au **water-polo**
avec le club d'Angers Natation Water-polo

Gratuit

Vendredi
28 juin
à partir
de 19h

Baptême de **plongée** par le COS Natation
en partenariat avec le club de plongée
Montjean Subaqua.

Tarif :
10 €

À partir de 8 ans, renseignements
et inscriptions :
baptemeplongee@gmail.com

Jeudi **4 juillet**
à partir de
18h30

Fitness et aquafitness
avec Art Fit Studi'Eau

Gratuit

Vendredi
30 août
À partir
de 19h45

Pool party avec ambiance musicale
de Lolo Patayo et ouverture du bar en
nocturne.

Gratuit

Accès gratuit aux bassins à partir de
19h30. Fermeture des bassins à 21h45.

Bar sans alcool

Ouvert tous les après-midi de juillet et août
et lors des animations. Animé par le COS Natation.



Mesures d'hygiène et de sécurité

- ▶ Douche savonnée obligatoire avant et après la baignade.
- ▶ Démaquillage obligatoire avant la baignade pour éviter la prolifération de germes dans la piscine.
- ▶ Retirez vos chaussures dans les zones pieds nus.
- ▶ Tenues de bain acceptées : slip/boxer de bain adapté à la piscine pour les hommes, maillot de bain pour les femmes.
- ▶ Il est interdit de boire de l'alcool et de fumer dans l'enceinte de la piscine.



L'équipe

Surveillance :

Louisa Cébola (BNSSA), Steeve Bossé (BNSSA),
Léni Landais (BNSSA), Théophile Tijou (MNS),

Entretien des bassins :

Yves Daviau, Damien Jouhandin, Yoan Payraudeau,
Steeve Bossé

Accueil et vestiaire :

Isabelle Girault, Marie Hoyer, Marine Rocard, Arthur Davy

Responsable des sports de la Ville

et de la piscine municipale : Steeve Bossé

Élu référent : Richard Viau